



ZIBELINE

15.03 > 22.03.2019

CULTURE • LOISIRS • TÉLÉ • CINÉ

L'hebdo Cult' N°26

2€50

Comptoir de la Victorine,
Marseille :

**l'effondrement
continue**

FRANÇOIS RUFFIN

J'veux du soleil !



EDWY PLENEL

Depuis Mediapart

L 18754 - 26 - F: 2,50 €



Comptoir de la Victorine : jusqu'où ira l'effondrement ?

Le Comptoir de la Victorine, victime d'un incendie criminel le 24 février 2018, attend la remise en état de son toit pourtant votée en conseil municipal en avril 2018. Pourquoi un tel immobilisme ?



Comptoir de la Victorine © X-D.R

« Le Comptoir de la Victorine est devenu malgré lui le symbole de la négligence, pour ne pas dire du laisser-aller, de la ville envers ce quartier, de son incapacité à entretenir son patrimoine et à prendre en compte l'urgence » expliquait **Bruno Payan** (PS) au conseil municipal du 9 avril 2018. Paroles hélas devenues prémonitoires : depuis ce sont des immeubles d'habitation qui se sont effondrés, et on ne compte plus les évacuations, sans relogement, dans tous les quartiers pauvres de Marseille. Pourtant le 9 avril 2018 le conseil municipal avait voté à l'unanimité - fait rarissime - 400 000 euros pour refaire le toit détruit par l'incendie et remettre le lieu

dans une sécurité relative. Le bâtiment, en effet, lui appartient, et sa réhabilitation est de sa responsabilité, comme tout propriétaire envers son locataire, d'autant que la Ville est son propre assureur. Elle doit donc réhabiliter, et reloger les occupants. C'est-à-dire, entre autres, **Les Pas Perdus**, **L'Art de Vivre** et **Les Têtes de l'Art**.

Mais aujourd'hui, plus d'un an après l'incendie, 11 mois après le vote, rien n'est fait. L'entreprise n'a pas été désignée, l'appel d'offre n'est même pas paru, et certaines associations ont été relogées dans des locaux attenants sans issue de secours. Quant aux Pas Perdus, précieuse « compagnie d'art contemporain

collaboratif », ils sont depuis plus d'un an à la rue, sans relogement. Les locaux sont inaptes à recevoir du public, ce qui faisait tout l'intérêt de cette oasis de convivialité dans un quartier plus que déshérité.

Délaissement général

Le 3^e arrondissement de Marseille est le plus pauvre de France. Largement. La seule commune où plus de la moitié de la population (47 000 habitants, soit l'équivalent d'Aubagne ou de Cagnes-sur-Mer) vit en-dessous du seuil de pauvreté. Il est en déficit de tout équipement social, sportif, scolaire, de transports publics, d'aménagement urbain. Pour exemple : **Médecins du Monde** y a ouvert



Le 27 février au Comptoir de la Victorine © X-D.R

un dispensaire gratuit, comme dans les pays du Tiers Monde. Son seul dispensaire au sein de l'UE.

Pourtant cet arrondissement, cette petite ville qui manque de tout, abrite (le terme est-il exact ?) nombre de lieux culturels et d'artistes : c'est là que la Ville y installe, où y laisse s'installer, les collectifs qui ne peuvent payer l'immobilier des quartiers riches. En plus ces forçats du partage réhabilitent, travaillent avec la population, les écoles, les enseignants, redonnent du souffle aux commerces, emploient des gens du quartier. Bref font de l'éducation populaire et de la réhabilitation urbaine pour pas cher. Le Théâtre Toursky et sa radio Grenouille furent des pionniers, La Friche y a installé un « nouveau territoire de l'art » qui cicatrise un peu la plaie béante tracée par le chemin de fer entre le centre-ville et les quartiers populaires ; plus récemment le Klap-Maison pour la danse, plus près de la mer, a tourné le nord du quartier vers Euroméditerranée et son complexe architectural (Bibliothèque départementale, FRAC, Théâtre de la Joliette), eux aussi à vocation de réhabilitation urbaine dans le 2^e arrondissement.

Mais dans le 3^e arrondissement, ou du moins en son cœur, cet effort ancien, minimum, pour aider indirectement les plus pauvres en prenant appui sur les artistes a cessé : le Gyptis, théâtre actif de quartier, est devenu un cinéma, les Bancs publics ont disparu, les ACELEM, l'OCB et l'espace lecture de Saint Mauront sont en panne de financements. Comme si cette petite dépense-là, si bénéfique et si pragmatique, était devenue de trop.

Une destruction annoncée

De fait l'incendie du Comptoir en 2018 n'est pas dû au hasard, à la pluie, à la fatalité. Pas plus que l'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne. Des départs de feux criminels, nombreux, ont eu lieu dans le quartier ces jours-là.

L'abandon, au bout d'un temps, produit ces effets-là, et les habitants du Comptoir alertaient la Ville depuis longtemps : le bâtiment, ancienne usine d'allumettes de 5000 m² préemptée en 2008 par la Ville pour éviter sa destruction, ne pouvait être laissé ensuite en l'état. L'insécurité, l'insalubrité, les mauvaises conditions d'accueil du public et des salariés, étaient patents. Il leur devenait de plus en plus difficile de fabriquer ces moments de fête chaleureuse dont ils avaient le secret. Eux-mêmes avaient signalé, après 2013, un changement d'ambiance, un durcissement, et le départ de certaines associations d'économie sociale et solidaire vers des lieux mieux desservis.

Reconstruire, vraiment

Aujourd'hui le cynisme de certains services de la Ville est à son comble : le Comptoir a été avisé par son assurance, la MAIF, que la Ville accusait ses locataires de manquement aux consignes de sécurité pour ne pas payer. Et que le procès-verbal de l'incendie criminel avait disparu du dossier de police !

Des pratiques que l'attitude de **Robert Assante**, conseiller municipal de la majorité, contredit avec vigueur et implication. Sa présence le 27 février en réponse à l'appel des résidents de la Victorine, était courageuse et efficace. Déplorant

les retards pris dans la réhabilitation, assurant que les résidents seraient tous relogés et le toit réparé au plus tard en septembre 2019, confirmant l'appel d'offre lancé par la Ville pour donner enfin des cadres et des moyens, il affirmait une volonté à peine émaillée par une assemblée très en colère contre la mairie.

D'autres élus étaient présents : **Sophie Camard** (FI), suppléante de Jean-Luc Mélenchon député du secteur, ainsi que l'opposition municipale : **Jean-Marc Coppola** (PCF) défenseur de la première heure du Comptoir, expliquait que le Comptoir était un « bijou précieux, une chance, un modèle pour un nouvel élan de l'Éducation populaire ». « Un de ces lieux qui demande d'être non seulement protégé, mais défendu pour son exemplarité ». Dès avril 2018 il réclamait fermement en conseil municipal, au-delà de la reconstruction de la toiture, un relogement immédiat des habitants... **Lisette Narducci** (ex PS), maire du secteur, allait dans le même sens, exigeant non seulement que les travaux votés commencent immédiatement et que tous les locataires soient relogés en attendant, mais aussi que des travaux « sérieux », donnent enfin un peu de « décence » à ce « lieu patrimonial magnifique qui accomplit un travail si indispensable ». « Ce n'est pas 400 000 euros qu'il faut pour réparer les dégâts, mais plusieurs millions, 5 millions si on veut véritablement faire ce qu'il faut. »

L'assemblée dialogua ensuite sur les résultats obtenus ce jour-là, et la nécessité de maintenir la pression publique, les actions, les pétitions, pour que la Ville tienne ses engagements. Car chaque jour le Comptoir se dégrade : les décors, les costumes, le matériel des compagnies restent inaccessibles, et les aménagements opérés au fil des années par les associations résidentes ne sont plus qu'un souvenir. Pas tant à cause de l'incendie qui avait miraculeusement épargné certains pans du bâtiments mais parce qu'il pleut dessus, et que la bâche bleue posée sur le toit fait figure de sinistre sparadrapp sur une plaie purulente.

Car une question reste posée : qui paiera les dégâts survenus depuis le sinistre, et le manque à gagner des associations privées de leur matériel de travail durant près de deux ans ?

◆ AGNÈS FRESCHÉL ◆